



CEMCAP

COMPAGNIE DES EXPERTS MÉDECINS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

www.cemcap.fr

Président

Professeur Raphaël GAILLARD

Vice-présidents

Docteur Samuel BENAYOUN

Docteur Thierry BRICHE

Docteur Jean-Michel CATTIN

Docteur Christine ESTEVE

Secrétaire général

Docteur Hani-Jean TAWIL

Secrétaire générale adjointe

Docteur An CHUC

Trésorier

Docteur Thierry BRICHE

Trésorier adjoint

Docteur Marjorie CHEZE

Président d'Honneur

Docteur Patrice BODENAN

Vice-Président d'Honneur

Docteur Hervé BOISSIN

Conseil d'administration :

Docteur Richard AZIZA

Docteur Philippe BARIL

Docteur Pierre DE MARICOURT

Docteur Laurent DUGUE

Professeur Jean-Rémi FENOLLAND

Docteur Sonia GAUCHER

Docteur Jean-Marc LABORIE

Professeur Yann MIKAELOFF

Docteur Jean-Paul RWABIHAMA

Docteur Isabelle SEC

Administrateurs honoraires

Docteur Bernard ABBOU

Professeur Jacques AZORIN

Professeur Catherine BUFFET

Docteur François CHEDRU

Docteur Michel DENIS

Docteur Michel GAYDA

Docteur Philippe HUBINOIS

Professeur Jacques MILLIEZ

Docteur Rémy-Jacques SALMON

Chargés de Mission auprès du Président

Docteur Michel BERNARD

Docteur Pierre DE MARICOURT

Flash WEB - N° 3 – 3^{ème} trimestre 2023 (trimestrielle)

Le mot du Président : Professeur Raphaël GAILLARD



Chères consœurs, chers confrères,

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que s'annonce au mieux la rentrée pour chacune et chacun d'entre vous.

Comme lors de la première session, vous étiez nombreux à notre nouveau rendez-vous des 120 minutes de la CEMCAP le 22 juin 2023, autour du thème du mensonge en expertise, traité par le Dr Michel Bernard, cardiologue et docteur en droit. Nous vous espérons plus nombreux encore pour notre colloque annuel du 23 septembre 2023, consacrée à un thème transversal et ayant beaucoup évolué ces dernières années : la tierce personne.

Ce samedi 23 septembre sera aussi l'occasion de tenir notre assemblée générale, après notre déjeuner et le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

En vous souhaitant une belle rentrée, et dans l'attente de vous retrouver le 23 septembre.

Bien confraternellement,

Raphaël Gaillard

Colloque de la CEMCAP. Samedi 23 septembre 2023

LA TIERCE PERSONNE EN EXPERTISE
*En présence de Madame Béatrice FOUCHARD-TESSIER –
Magistrate (Cour d'Appel de Paris)*

Un déjeuner debout de clôture de nos travaux est prévu en fin de programme.

Notre colloque aura lieu le samedi 23 septembre 2023 avec comme thème « **la tierce personne** ».

Inscrivez-vous sur notre site : www.cemcap.fr

Lieu : Amphithéâtre Deniker CH Sainte Anne du 9h à 13h, suivi d'un déjeuner



CEMCAP

COMPAGNIE DES EXPERTS MÉDECINS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

Inscrivez-vous sur notre site : www.cemcap.fr



La tierce personne

2^{ème} « Les 120 minutes de la CEMCAP »

Jeudi 22 juin 2023

« Le mensonge en expertise » Dr Michel BERNARD



**Diplôme interuniversitaire d'expertise
médicale 2023 - 2024**
Sorbonne Université & Université Paris Cité

Le mensonge ne figure pas parmi les qualités morales, et André Comte-Sponville ne s'y est pas trompé, en ne l'incluant pas dans son « Petit Traité des Grandes Vertus ».

Ce point-là est bien clair dans tous les esprits : mentir est montré du doigt, décrié, honni, haï, méprisé, pourtant si souvent pratiqué, et à peu près par tous. Cette pratique si blâmée est donc fréquente dans notre vie, tant professionnelle que personnelle, et elle est probablement indispensable – dans certaines limites - pour préserver la paix sociale ! Sans doute l'histoire du mensonge se confond-elle d'ailleurs avec l'histoire de la vie en société.

Qu'en est-il en expertise ? Pouvons-nous prédire le risque de mensonge sur la seule base d'un profil type de demandeur ou de dossier ? L'analyse systématique d'un grand nombre de dossiers avec des mensonges avérés montre que la tâche est décidément complexe.



Pour plus de détails, cliquez sur www.cemcap.fr

Cet enseignement s'adresse aux médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et sages-femmes souhaitant exercer une activité d'expertise et notamment devenir expert judiciaire. Il envisage les méthodologies de la conduite des expertises de responsabilité médicale dans les procédures pénales, civiles et administratives et l'évaluation des dommages selon les préconisations de la commission Dintilhac, en particulier du dommage corporel.

La responsabilité médicale est envisagée au plan théorique et au plan pratique par des séances d'enseignement dirigé. Cet enseignement ciblé sur les aspects concrets de l'expertise médico-légale a pour but de développer un compagnonnage des apprenants en situation concrète d'expertise.

Ce DIU a pour objectif de devenir une référence nationale pour la formation en expertise médico-légale et d'offrir la possibilité aux étudiants de présenter leur candidature à l'inscription sur les listes d'experts dressées près les Cours d'Appel et les Cours Administratives d'Appel.

Principaux enseignants : D. DUVAL-ARNOULD (conseillère à la Cour de cassation), Jean-Paul BESSON Premier président de chambre Cour d'appel de Paris, F. AVRAM (Magistrat), Docteur Mireille MALARTIC (Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux), Professeur A. LIENHART, Maître Georges HOLLEAUX, Jean Marc HELLER (Président de chambre honoraire à la Cour d'Appel de Paris, ancien président de cour d'assises), Professeur R. GAILLARD, Docteur Nicolas DANTCHEV, Docteur B. GACHOT, Docteur B. GUEGUEN, Professeur P. CORIAT, Docteur M DEVEAUX, Professeur B. LUDES, Maître Claudine BERNFELD (Présidente de l'Association Nationale des Avocats de Victimes de Dommages corporels), Docteur H BOISSIN et Maître TORJMANN Rivka, Docteur J. REVERBERI, Docteur M Bernard.

**Les cours ont lieu un vendredi
par mois d'octobre à juin de
9h30 à 18h.**



CEMCAP

COMPAGNIE DES EXPERTS MÉDECINS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

QUADEM

Qualification en droit de l'expertise médico-légale

La [Qualification en droit de l'expertise médico-légale \(QUADEM\)](#) forme les médecins à la pratique de l'expertise médicale dans ses différentes modalités : expertise judiciaire, conseil de parties.

Elle présente l'originalité de combiner les apports juridiques et techniques utiles et une focalisation sur les aspects les plus pratiques de l'exercice expertal : organisation de l'accès, rédaction des rapports, relations avec les parties et les juridictions, — et jusqu'aux obligations fiscales et sociales de l'expert.

Formation mixte présentiel/à distance, la [QUADEM](#) est organisée pour s'adapter aux agendas souvent diaboliques des professionnels de santé : 3 jours par mois de janvier à juin ; enseignements en visio ou avec retransmission en direct pour enseignements en présentiel ; replay disponible pour tous les participants.

Les 400 « quadémiens » formés depuis 2018 offrent un réseau professionnel solidaire et efficace réuni dans l'Association française pour la qualité de l'expertise médicale (AFQEM), société savante du domaine.

La [QUADEM](#) est bien connue et appréciée des juridictions, des avocats de victimes et des assureurs

Objectif

Pouvoir traiter de A à Z — dans des conditions procédurales et de technique d'évaluation optimales — une mission d'expertise judiciaire ou de médecin conseil.

Public

Médecins, sage-femmes et, dans certaines conditions, professions paramédicales éligibles à l'inscription sur les listes d'experts (infirmiers, ergothérapeutes, kinés, psychologues, notamment).

Pré-requis

Thèse ou DE depuis cinq ans au moins (cette condition est posée par les cours d'appel pour l'inscription sur les listes d'experts).

Programme

Trois blocs de compétence : 1) Principes généraux du droit et des procédures (judiciaire, administrative...); droit de l'expertise ; 2) Responsabilités médicales ; 3) Évaluation des dommages corporels.

Direction pédagogique

	Me Philippe AMIEL Philippe Amiel, docteur en Droit et avocat à la Cour, est aussi chercheur en santé publique (associé à l'UMR Inserm/Paris Cité 1123 ECEVE), président du collège de déontologie de l'Inserm et président du Comité Éthique et cancer de la Ligue contre le cancer. Il est le coordinateur de la formation à la création de laquelle il a participé, il y a 15 ans (sous la forme, à l'époque, d'un DIU). Philippe Amiel est le président en exercice de l'AFQEM.
	Pr Christine GRAPIN-DAGORNO Christine Grapin-Dagorno, PU-PH (chirurgie) et docteure en Droit, exerce à Robert-Debré (Paris). Elle a coordonné par ailleurs le DIU de Droit médical et gestion des risques médicaux (Paris 13 Bobigny et Paris 7 Diderot). Membre de l'Académie de chirurgie, elle est expert près la cour d'appel de Paris. Christine Grapin est vice-présidente de l'AFQEM.
	Me Pierre-Yves CHAPEAU Pierre-Yves Chapeau est docteur en Droit et avocat à la Cour. Il exerce au sein du cabinet Périer-Chapeau dédié à la réparation du dommage corporel. Il a participé avec Philippe Amiel à la création du DIUDEM et de la QUADEM. Pierre-Yves Chapeau est membre du conseil d'administration de l'AFQEM

Moyens pédagogiques

Exposés d'intervenants très expérimentés dans la matière : experts médicaux, juristes (avocats, magistrats, académiques), régisseurs d'assurance, expert ergothérapeute et architecte spécialisé, etc.

« Master class » avec des experts médecins (techniques d'évaluation, études de cas) : six demi-journées ;

Simulation/Jeu de rôle : conduite de la réunion d'expertise ;

Évaluation intermédiaire : deux examens blancs en avril et mai ;

Soutien à la participation : 1) Ligne téléphonique ouverte (n° de portable) et mail pour répondre à toute question (contenu de l'enseignement et/ou administratif) : enseignants et administration



Présentation Diplôme Universitaire
Réparation Juridique du Dommage Corporel (RJDC)
Université Paris Cité
Année 2023-2024

Directeur de l'enseignement : Pr Marie-France Mamzer

Responsables de l'enseignement : Dr Samuel Benayoun, Dr Sylvie Helfre, Dr Nicolas Soussy, Maître Anne Bachelier Secrétaire pédagogique : Madame Sarah His (sarah.his@parisdescartes.fr)

Le diplôme universitaire de 3ème cycle d'études à la réparation juridique du dommage corporel est destiné aux médecins, aux médecins-conseils sociétés d'assurances ou d'organismes de Sécurité Sociale, aux docteurs en chirurgie-dentaire, aux chirurgiens-dentistes, ainsi qu'à tout médecin intéressé par la conduite de l'expertise médico-légale, la pathologie séquellaire, l'estimation du dommage corporel et par les problèmes de responsabilité médicale et d'assurances de personnes. Il est également ouvert aux avocats et ergothérapeutes.

Il se prépare sur une année universitaire d'octobre à juin. Les cours ont lieu le mardi, toute la journée à la faculté de médecine des Saints-Pères, 45, rue des Saints-Pères, 75006 PARIS.

Certains mardis sont consacrés à la présence de l'étudiant auprès de médecins experts ou d'avocats afin d'assister à des expertises.

Quatre options sont accessibles :

- Odontologie
- Médecin-conseil de blessé
- Médecin-conseil de société d'assurances
- Médecin expert judiciaire

Elles feront l'objet d'une semaine de travaux pratiques courant juin.

Modalités d'examen :

L'enseignement est sanctionné par 2 épreuves écrites (droit et pathologie séquellaire), la rédaction d'un mémoire et une épreuve orale.

Inscription universitaire :

Les candidats doivent demander une autorisation d'inscription, comportant une lettre de motivation et un CV entre juillet et septembre sur le site de l'université de Paris Cité.

Tarif : 1500 €

Possibilité de prise en charge par l'employeur.



CEMCAP

COMPAGNIE DES EXPERTS MÉDECINS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

joignables immédiatement. 2) Visio le samedi matin une fois par mois pour échanger et répondre aux questions en suspens. 3) Boucle What's App autonome (entre participants exclusivement).

Évaluation

Examen écrit en juin (QCM et Cas pratique à partir d'une mission judiciaire authentique) et *examen oral* (30 mn devant un binôme expert/juriste). — Rattrapage possible en octobre.

Organisme de formation

[Jurilexis Formation](#), certifié QUALIOPI, département de [Jurilexis Avocats](#), société inscrite au barreau de Montpellier

2 avenue d'Assas 34000 Montpellier | philippe.amiel@quadem.fr

NDA : 76341139634 (préfet de la région Occitanie)

Tarif

Individuel : 3 247 €

Inscription prise en charge par l'établissement : 4 850 €

Bourse AFQEM possible dans certaines conditions (prise en charge de 20 à 30 % des frais d'inscription).



Trouvez un expert dans notre annuaire

Utilisez notre annuaire afin de trouver l'expert correspondant à vos besoins.

<https://www.cemcap.fr/membres/>

CONTACTS

RESPONSABLES UNIVERSITAIRES :

Yann MIKAELOFF (Professeur, neuropédiatre, expert judiciaire,
Faculté de médecine Paris-Saclay),
Anne GUEGAN (Maître de conférence-HDR, juriste, Paris 1
Panthéon-Sorbonne)

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE :

Paris 1 -Panthéon Sorbonne, centre Broca (et voir site en
cours d'actualisation) : M Quentin Mahy
Tel : 01 53 55 27 31

Mail :

DIU-expertisesenfantado@univparis1.fr

Modalités d'inscription :

Modalités de dépôt de candidature :
CV court (1 page) + lettre de motivation avec (1 page)
+diplômes.

Inscription par le site de la Faculté Paris 1 Panthéon-
Sorbonne (ecandidat)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/>

Tarifs 2023-2024 : 3 tarifs :

- « FC/Formation Continue employeur » (prise en charge
par un employeur) : 4000€

- « FC individuel » (prise en charge par le stagiaire) : 3000€



CEMCAP : Tous nos documents téléchargeables

Parcourez les documents téléchargeables
mis à votre disposition gratuitement

<https://www.cemcap.fr/telechargements/>

**Pour modifier votre fiche d'expert sur le
site CEMCAP.fr**, vous devez impérativement

télécharger votre photo (après votre spécialité,
même si elle est présente en haut de la fiche) et
noter votre année de naissance. Vous pourrez
ensuite enregistrer les modifications.

université
PARIS-SACLAY

FACULTÉ DE
MÉDECINE

DIU "Expertises médico-légales de l'enfant et de l'adolescent"

Paris-Saclay et Paris 1-Panthéon

Sorbonne pour les soignants et les juristes

Anciennement (Cycle universitaire évaluation médico-légale de l'enfant et de l'adolescent)

NOUVEAU DIU : OUI

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Apporter des bases de connaissances sur le développement normal de l'enfant et de l'adolescent, tant sur le plan somatique que psychologique, des connaissances sur l'ensemble des différents types de mécanismes lésionnels des traumatismes de l'enfant et de l'adolescent, et, de façon très concrète, sur les modalités d'évaluation des différents postes de préjudice selon la mission de droit commun.

Il s'agira notamment de maîtriser :

-l'environnement juridique des expertises médico-légales ayant trait aux enfants de leur conception et de leur naissance (dimension néonatale, anténatale et obstétricale) jusqu'à l'adolescence.

- les spécificités du dommage corporel subi par les enfants/adolescents tant d'un point de vue médical que d'un point de vue juridique (absence de capacité juridique de l'enfant, mesures de protection, atteintes d'un être en devenir, conséquences préjudiciables spécifiques, etc.).

- la rédaction un rapport d'expertise (dans le cadre judiciaire ou amiable).

PUBLICS CONCERNES :

Professionnels en exercice déjà orientés vers l'évaluation et la réparation du dommage corporel :

- Soignants : médecins thésés, psychologues, kinésithérapeutes, sage-femmes, infirmières de pratiques avancées, puéricultrices... ;

- Avocats ou juristes en exercice cherchant à se spécialiser.

Nombre de place limité à 35 participants.

DUREE ET DATES : 1 AN ENTRE JANVIER ET JUIN 2024

4 modules en 2024, de 4 jours sauf le dernier de 3 jours.

Total 120H.

-Janvier : module 1 présentiel : 17/1 au 20/1/2024 ;

-Mars : module 2 distanciel : 13/3 au 16/3/2024 ;

-Avril : module 3 distanciel : 24/4 au 27/4/2024 ;

-Juin : module 4 présentiel : 22/5 au 24/5/2024.

Lieux du présentiel : centres Broca, Lourcine et Panthéon de l'Université Paris ; 1 Panthéon-Sorbonne.

NOM DE LA FORMATION 2023-2024

DIU "Expertises médico-légales de l'enfant et de l'adolescent" Paris-Saclay et Paris 1-Panthéon Sorbonne pour les soignants et les juristes

Anciennement (Cycle universitaire évaluation médico-légale de l'enfant et de l'adolescent)

PROGRAMME (voir programme détaillé sur le site Paris 1 Panthéon-Sorbonne) :

La formation est organisée 4 modules mêlant les approches médicales, juridiques et expertales :
modules 1 « introductif » général, 2 « accidentel », 3 « maltraitances/violences », 4 « final » –
évaluation pédagogique.

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :

Cas pratiques interactifs à la fin de chacune des sessions et examen écrit final en juin 2024 de 4H, avec session de rattrapage en septembre 2024, et contrôle de l'assiduité.

Déclaration à la Préfecture de Police
Sous le Numéro W751042684

Siège social : Professeur Raphaël GAILLARD cemcap.president@gmail.com
Centre Hospitalier Sainte Anne
1 rue Cabanis 75014 PARIS

secretariat.cemcap@gmail.com



CEMCAP

COMPAGNIE DES EXPERTS MÉDECINS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

La cotisation de 2023

Cotisation avant le 30 juin : 115 euros

Cotisation après le 30 juin : 125 euros

Cotisation pour les nouveaux experts : 100 euros

Cotisation pour les membres honoraires : 50 euros

Colloque de septembre : 95 euros pour les membres, 165 euros pour les non membres

Il vous suffit de procéder à un virement de la somme vers le compte :

CEMCAP, FR7630004005740002716986373

Ou par carte bancaire sur notre site www.cemcap.fr

N'oubliez pas de mentionner sur votre ordre de virement : cemcap cotisation 2023.

Également, pouvez-vous mettre votre photo sur notre site :

<https://www.cemcap.fr/>

Ceci nous permettra de vous adresser **vosre carte** d'expert de CEMCAP dès que la cotisation est réglée.



Vous recevrez l'attestation 2023.

La formation est obligatoire
pour les experts.

